

D.2022.06.08.1.1.7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 8 Juin 2022

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.1 – MARCHES – CONVENTIONS

1.1.7 – Connexion Ligne B - Autorisation de signer le marché n° CLB 2021 14471 M « Travaux de déconstruction et désamiantage » à conclure avec le groupement STTL / LABEDAN.

L'an deux mille vingt deux, le huit juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X	X (M. Trautmann a/c du chapitre 9)	
FAURE Dominique		X (M. Briand)	
GRASS Francis	X (a/c du chapitre 1)		X (jusqu'au CR des décisions)
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Chollet jusqu'au point 8.2)	X (a/c du chapitre 9)
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (pouvoir M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie, la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.2, du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre sa réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2021.12.15.1.1.1 du 15 décembre 2021, le Comité Syndical a approuvé les études d'avant-projet de l'opération Connexion Ligne B et a arrêté la nouvelle enveloppe financière prévisionnelle de l'opération Connexion Ligne B à 227 M€ HT (valeur janvier 2017), ainsi que son calendrier de réalisation actualisé, prévoyant une mise en service en septembre 2027.

Afin de pouvoir démarrer les travaux de gros œuvre au dernier trimestre 2022, de nombreux travaux préalables sont nécessaires (libérations d'emprises, déviations de réseaux, ...). Le présent marché concerne la réalisation des travaux préparatoires nécessaires aux travaux de génie civil du projet de la Connexion Ligne B.

Il s'agit des prestations de travaux de déconstruction, de confortement et de désamiantage de plusieurs bâtiments existants localisés dans la zone du Parc Technologique du Canal à Toulouse et la zone commerciale Labège 2 à Labège (31).

La durée globale de ce marché de travaux est de 36 mois.

La procédure de passation retenue est un appel d'offre ouvert pour cet accord-cadre à bons de commande conformément aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 14 mars 2022 aux publications du JOUE et au BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 25 avril 2022 à 12h00.

En vertu de l'article R2132-2 du Code de la Commande Publique, le mode choisi par le Maître d'Ouvrage pour la transmission du Dossier de Consultation est la voie électronique.

34 dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

3 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- DEMCY France Sud
- le groupement STTL / LABEDAN
- le groupement CASSIN Désamiantage Démolition / NOGUES

Les enveloppes reçues ont été ouvertes le 26 avril 2022.

Après analyse, toutes les 3 candidatures ont été jugées recevables.

Sur la base de l'analyse des offres proposée par Tisséo Ingénierie, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 30 mai 2022, attribué l'accord-cadre au groupement STTL / LABEDAN pour un montant du détail estimatif de 445 837,16 € H.T. et pour un montant maximum de 700 000 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché CLB 2021 14471 M avec le groupement STTL / LABEDAN.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Bacou, Martin, Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement STTL / LABEDAN, le marché n° CLB 2021 14471 M concernant la réalisation des « Travaux de déconstruction et désamiantage » de la Connexion Ligne B nécessaires aux travaux de génie civil sur les communes de Toulouse et Labège pour un montant du détail estimatif de 445 837,16 € H.T. et pour un montant maximum de 700 000 € H.T.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES